

DOSSIER DE PRESSE



JEUDI 30 JUIN 2011 A 11H30

85 RUE PASCAL MARIE-AGASSE A PERPIGNAN

INAUGURATION DE LA RESIDENCE HABITAT JEUNES
ROGER SIDOU

(FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS)

80 LOGEMENTS LOCATIFS

UNE PREMIÈRE RÉSIDENCE HABITAT JEUNES SUR PERPIGNAN

Une première dans le département, une résidence pour les jeunes travailleurs de 80 logements est née à Perpignan, la Résidence Roger SIDOU.

Cette opération a pu voir le jour grâce à une action collégiale de nombreux partenaires (Caisse d'allocations familiales, Conseil Général, Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, Ville de Perpignan, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Groupement d'Intérêt Public pour la gestion du Fonds Solidarité Logement, le réseau des acteurs associatifs agissant en faveur du logement autonome des jeunes dont la ligue de l'enseignement).

De cette étude, il ressort les besoins importants du logement pour les jeunes sur le département.

L'Office Public de l'Habitat a fait l'acquisition de ce bâtiment de 80 logements dans la nouvelle résidence Hora Nova à Saint Assisclé, au sein d'une opération immobilière privée qui compte 400 logements.

Après en avoir réalisé la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale, la fédération départementale des Pyrénées Orientales de la Ligue de l'enseignement, depuis le 1er février 2011, date d'ouverture du foyer de jeunes travailleurs, appelé aujourd'hui résidence Habitat jeunes, est gestionnaire de l'hébergement et du projet d'accueil et socio-éducatif de la structure.

En effet, parce qu'elle contribue à l'autonomie, à l'apprentissage de la vie en société, à la construction d'un esprit critique et autonome nécessitant l'accès à des espaces permettant à chaque jeune d'être acteur et donc de s'inscrire dans une démarche active, parce que cette structure reconnaît les jeunes en tant que citoyens à part entière et méritant donc des accompagnements différenciés en fonction de leurs besoins respectifs, la Ligue de l'enseignement, au-delà de la solution logement proposée au jeunes, s'est engagée tout naturellement dans ce projet.

Une équipe de professionnels en charge d'animer une plate forme de service (accompagnement de chaque jeune dans leur projet professionnel et personnel, animation de la vie démocratique de la structure avec la participation des résidents, propositions d'activités culturelles sportives et de loisirs, permanences d'associations, espaces multimédia, espace d'informations...) est présente quotidiennement et toute l'année.

Cette équipe est composée d'un directeur, d'une assistante d'accueil chargée de la gestion locative, de deux animateurs socio éducatifs (animatrice socioculturelle et travailleur social), de deux médiateurs de nuit et d'un agent de nettoyage et d'entretien.

Depuis le 1er février, l'équipe a réalisé un travail important dans l'accompagnement individuel de chaque jeune dans la gestion de son logement conformément aux engagements dans le cadre de la convention relative à l'«aide à la gestion locative et sociale», et a finalisé les équipements de la structure.

Concernant le projet global de la structure, citons quelques initiatives et concrétisations réalisées: élection des représentants des résidents, 1er conseil des résidents, accompagnement de jeunes sur le Forum emploi, accueil du Forum logement du Bureau Information Jeunesse, action santé, un atelier du soir « Flash mob » à l'initiative des jeunes pour la Fête de la musique, organisation de la fête des voisins sur l'ensemble de la Résidence Hora Nova, mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation d'événements d'associations extérieures...

Dans une volonté d'un projet partagé, un groupe de pilotage rassemblant les partenaires financiers et des associations se préoccupant du logement autonome des jeunes a été constitué.

Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires peuvent être satisfaits de la réalisation de ce projet qui a duré plus de 10 ans dans sa mise en œuvre puisque 100% des logements destinés aux jeunes sont occupés. Déjà, une liste d'attente est constituée.

Cette opération a été réalisée grâce à la participation active et au soutien financier de l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, la Caisse des Dépôts et Consignations des Pyrénées-Orientales, le Comité Interprofessionnel du Logement (CILEO).

Subvention Etat	936 000 €
Subvention Région Languedoc-Roussillon, aide au logement	120 000 €
Subvention Conseil Général des Pyrénées-Orientales	357 000 €
Subvention Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération	270 000 €
Subvention Fonds d'Intervention Foncière Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération	137 000 €
Subvention Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales	430 000 €
Prêt du Comité Interprofessionnel du Logement (1% privilégié)	360 000 €
Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations, foncier sur 50 ans	319 276.13 €
Prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations, bâti sur 40 ans	938 828.39 €
Fonds propres OPH	40 000 €
Montant total des travaux T.T.C. (construction)	3 908 104.52 €

Subvention Conseil Général des Pyrénées-Orientales	50 000 €
Subvention Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération	50 000 €
Subvention Fonds de Solidarité pour le logement	34 000 €
Subvention Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales	65 081 €
Subvention Ville de Perpignan	20 000 €
Montant total T.T.C. (équipement de la Résidence)	219 081 €

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE ET DU PROJET SOCIO-EDUCATIF

Subvention Conseil Général des Pyrénées-Orientales	25 000 €
Subvention Etat (AGLS)	19 000 € (en attente confirmation)
Subvention Fonds de Solidarité pour le logement	46 000 €
Subvention Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales	52 000 €
Subvention Ville de Perpignan	20 000 €
Subvention FONJEP/ACSE	7 500 €

Dans le cadre de la politique de développement durable et pour répondre aux actions du Grenelle de l'environnement, l'Office Public de l'Habitat Perpignan Méditerranée a intégré un système de production d'eau chaude sanitaire solaire collective pour la Résidence Habitat Jeunes.

Le coût des travaux supplémentaires s'élève à 236 150 .62 € T.T.C. avec le label Haute Performance énergétique (H.P.E.). La Région Languedoc-Roussillon, l'ADEME et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales contribueront financièrement à ces travaux par le versement de subventions (Région Languedo-Roussillon : 23 000 €, l'ADEME : 4009 € et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales : 8 700 €).

ILLUSTRATIONS

DE LA RESIDENCE HABITAT JEUNES

ROGER SIDOU

